
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dassault Aviation devient mécène de la Fondation Charles de Gaulle

Saint-Cloud, le 9 octobre 2024 – Hier, alors que la France célébrait le 60^e anniversaire de la première alerte opérationnelle du Mirage IV des Forces aériennes stratégiques (FAS), porteur de la dissuasion, une convention de mécénat a été signée par Éric Trappier, PDG de Dassault Aviation, et Hervé Gaymard, président de la Fondation Charles de Gaulle. Cette signature a eu lieu en présence de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens Combattants, à Colombey-les-Deux-Églises (52), où a vécu et où est enterré le général de Gaulle.

Dans le cadre de ses activités de mécénat, Dassault Aviation, souhaite apporter son appui à la Fondation Charles de Gaulle afin de soutenir ses actions et travaux en faveur de la promotion et de la valorisation de l'œuvre du général de Gaulle.

Entre le général de Gaulle et Dassault Aviation, il existe en effet de nombreux points communs qui, malgré la succession des années et des générations, restent bien ancrés dans l'identité et les valeurs de la Société, de son management et de ses salariés.

Le secteur de l'aéronautique et de la défense doit beaucoup de sa réussite actuelle au gaullisme industriel. Les grands champions français, dont Dassault Aviation, sont les héritiers d'une politique qui visait à redonner à la France la maîtrise de son destin grâce au développement de systèmes d'armes nationaux, seuls à même de garantir sa souveraineté : « *S'il faut que la France ait une épée, il faut que ce soit la sienne* », expliquait le Général. Depuis 1964, les avions Dassault participent à la défense des intérêts vitaux de la Nation avec, successivement, le Mirage IV, dont un exemplaire placé aux pieds du mémorial de Colombey a été inauguré hier, le Mirage 2000 et le Rafale. Ce patriotisme et cette souveraineté sont dans l'ADN de Dassault Aviation, qui est aux côtés des armées, du tissu industriel et des territoires de la France depuis plus d'un siècle.

Le général de Gaulle avait un jour remercié Marcel Dassault « *pour la part qu'il prenait au standing de la France* ». Dassault Aviation compte bien poursuivre dans cette voie, en misant sur l'innovation et sur l'excellence, comme il l'a toujours fait, depuis l'Ouragan de l'après-guerre, puis les Mystère, les Mirage et les Falcon, jusqu'au Rafale F5 de demain et à un futur avion de combat successeur pour après-demain.

* * *

À PROPOS DE DASSAULT AVIATION :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle (dont 2 700 Falcon), Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2023, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 4,8 milliards d'euros. Le Groupe compte 13 500 collaborateurs. [dassault-aviation.com](https://www.dassault-aviation.com)

CONTACTS PRESSE :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort : +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand : +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Photos HD : mediaprophoto.dassault-aviation.com

Vidéos HD : mediaprovideo.dassault-aviation.com